

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU S.I.C.T.O.M. SUD HAUTE-VIENNE N° 2024/05/01

Nombre de membres	
En exercice :	24
Présents :	13
Votants :	17
Abstention :	0
Opposition :	0

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à dix-huit heures trente,

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. SHV dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune LA ROCHE L'ABEILLE sous la présidence de **Monsieur Edmond LAGORCE**, Président.

Date de convocation : 8 Novembre 2024

Objet

Décision Modificative
3

Présents : M ANTOINE ; M BERTRAND ; M CELERIER ; M JOUANNETAUD ; M LATOUILLE ; M LAVOREL ; M LOCHARD ; M ANTENOR ; M CHAZELLE ; M DUBOIS ; M GAUTHIER ; M LAGORCE ; M RAINAUD

Pouvoirs :

M DELANOTTE donne pouvoir à M CELERIER
M DESSANE donne pouvoir à M LAVOREL
M CUBERTAFON donne son pouvoir à M DUBOIS
Mme JAUFRET donne son pouvoir à M CHAZELLE

Décision modificative n°3 (virement de crédit)

Description : Virement de crédit pour Subvention d'achat de bac de collecte

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 040 13911 OPFI /17-DEPINV (ordre)	2 419,00		
D I 21 2183 OPNI /17-DEPINV		2 419,00	
R F 042 777 /16-RECDIV (ordre)	2 419,00		
R F 74 74 /16-RECDIV		2 419,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Recettes :	Ouvertures		2 419,00
	Réductions		2 419,00
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	
Solde Réductions	
Ouv. - Red.	

➤ **Le Comité Syndical délibère à l'unanimité la décision modificative N°3**

